



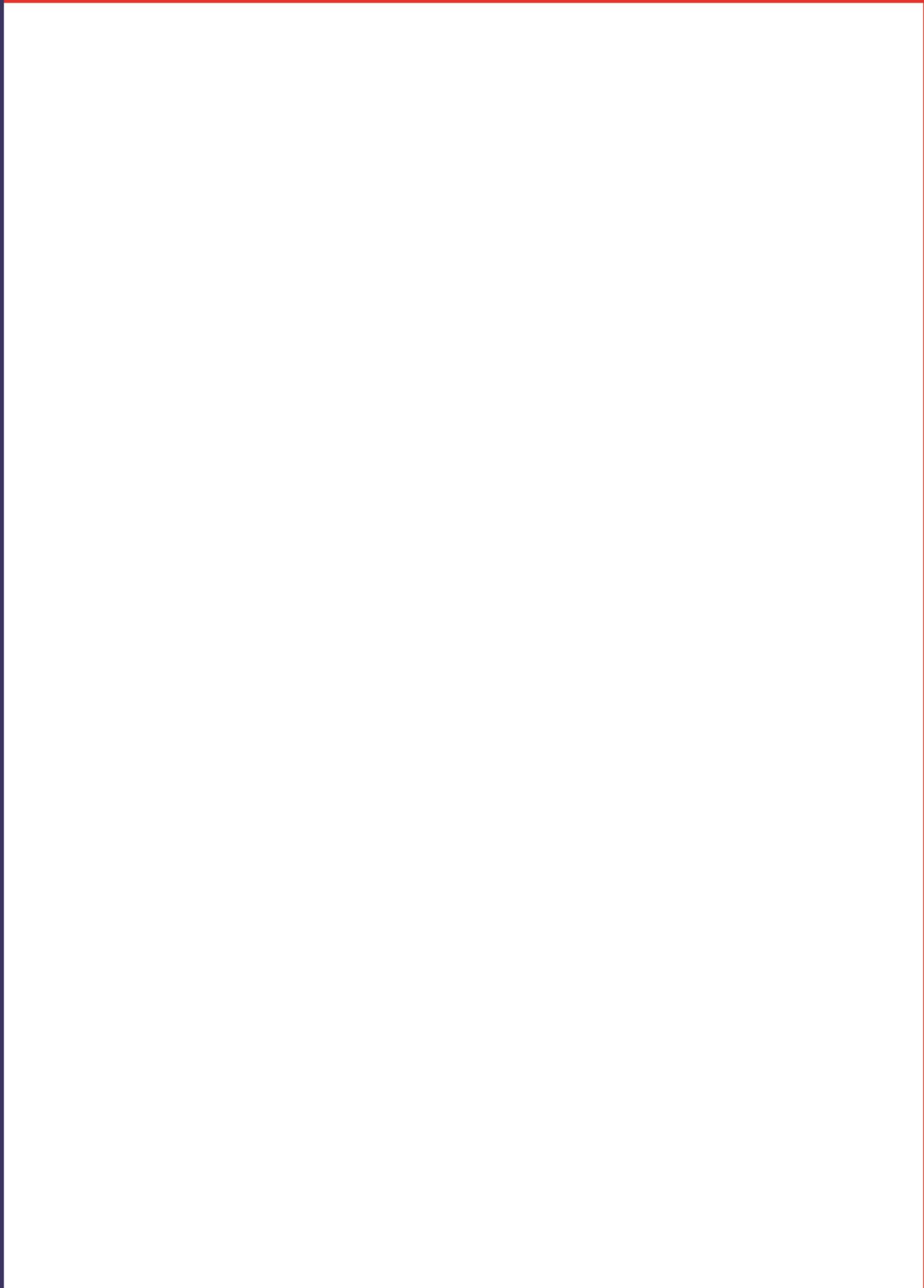
MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DES FAMILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# PACTE DES SOLIDARITÉS

Agir ensemble pour faire  
reculer la pauvreté

**Diagnostic  
Hautes-Alpes**



# Introduction

Le Pacte des solidarités prendra le relais, au 1er janvier 2024, de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté amplifiant la logique volontariste du gouvernement pour réduire les inégalités dans l'accès à l'éducation, à l'emploi ou aux services publics qui maintiennent une partie de nos concitoyen·ne·s dans des situations de pauvreté persistante. Ainsi, le Pacte des solidarités s'inscrit en complémentarité avec un ensemble de chantiers nationaux visant à éliminer les discriminations et à promouvoir l'égalité des chances : service public de la petite enfance, création de France Travail, solidarité à la source, urgence écologique...

Cette approche se veut naturellement concertée au sein des territoires afin de structurer, autour des 4 piliers du Pacte, une véritable dynamique de développement social local pour :

- *Rompre avec la transmission intergénérationnelle de la pauvreté*
- *Sortir de la pauvreté durablement en sécurisant l'obtention d'un emploi pérenne et décentement rémunéré*
- *Lutter contre le non-recours aux droits sociaux et de santé qui entretient des mécanismes d'exclusion persistants*
- *Inscrire cette démarche dans une articulation entre transition écologique et politiques de solidarité*

Ainsi, nous avons engagé à l'été 2023 une démarche de diagnostic territorial mettant en exergue les besoins sociaux et les ressources du territoire. Sur la base de cette démarche, ce document présente l'ensemble des constats dressés, des points forts sur lesquels capitaliser mais, également, les besoins non-couverts. Ces constats partagés orientent notre action et servent de base à la contractualisation pour les années 2024-2027 entre le département / la métropole et l'Etat.

Le Pacte des solidarités est l'affaire de tou·te·s. Il promeut une véritable mobilisation, pour mettre en œuvre un développement local, juste et équitable, de l'ensemble des parties prenantes autour du déploiement de ces actions.

En adoptant une approche holistique et territorialisée, il est possible de lutter contre la reproduction de la pauvreté, de créer des opportunités pour les générations actuelles et futures et de construire un territoire plus résilient.

# Sommaire

Sommaire	4
Les 4 axes du Pacte des Solidarités	5
Panorama de la pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur – INSEE 2023	6
Les priorités identifiées dans les Hautes-Alpes	12
<b>Axe 1 : L'investissement social pour prévenir la reproduction de la pauvreté</b>	<b>13</b>
Synthèse Diagnostic territorial	15
Focale : Elargir les horizons des jeunes : accès aux vacances et aux loisirs	16
Bonnes pratiques repérées : l'accueil en centre de loisirs pour tous	17
Bonnes pratiques repérées : culture	18
Bonnes pratiques repérées : vacances	19
Bonnes pratiques repérées : à destination des adolescents	19
<b>Axe 2 : Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous</b>	<b>21</b>
Synthèse Diagnostic territorial	22
Bonnes pratiques repérées	23
Focale : Mobilité, lever les freins à l'emploi	24
Bonnes pratiques repérées : la mobilité solidaire et durable	26
Focale : Le logement, un tremplin vers l'insertion socioprofessionnelle	26
Bonnes pratiques repérées : l'accès au logement pour tous	28
<b>Axe 3 : Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits</b>	<b>29</b>
Synthèse Diagnostic territorial	30
Un regard sur l'ailleurs : des expériences inspirantes ?	31
Focale : Lutter contre l'isolement des personnes âgées précaires	32
Bonnes pratiques repérées : zoom sur l'habitat inclusif	35
Focale : Résorber la vulnérabilité numérique	36
Bonnes pratiques repérées	36
<b>Axe 4 : Construire la transition écologique solidaire</b>	<b>37</b>
Synthèse Diagnostic territorial	38
Focale : Lutter contre la précarité énergétique	39
Focale : Promouvoir une boucle alimentaire vertueuse	41
Bonnes pratiques repérées	42
Pistes d'actions envisagées	

# Les 4 axes du Pacte des Solidarités

AXE 1 - Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance

AXE 2 - Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous

**PACTE**<sup>DES</sup>  
**SOLIDARITÉS**

AXE 3 - Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

AXE 4 - Construire une transition écologique solidaire

**PACTE**<sup>DES</sup>  
**SOLIDARITÉS**  
ENFANCE

- Soutien à la parentalité et aux familles en situation de précarité
- Améliorer l'accompagnement des parcours des femmes sans domicile isolées avec au moins un enfant de moins de 3 ans
- Faire de la jeunesse un enjeu prioritaire de lutte contre la pauvreté en prévenant le décrochage
- Accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie

**PACTE**<sup>DES</sup>  
**SOLIDARITÉS**  
EMPLOI

- A évoquer localement

**PACTE**<sup>DES</sup>  
**SOLIDARITÉS**  
ACCÈS AUX DROITS

- Accéder aux droits sociaux et santé pour prévenir la bascule dans la pauvreté : démarches "d'aller-vers"
- Accéder aux droits sociaux et santé pour prévenir la bascule dans la pauvreté : renforcement de l'accompagnement
- Accéder aux droits sociaux et santé pour prévenir la bascule dans la pauvreté : formation des professionnels
- Prévenir les expulsions locatives
- Accompagnement des personnes vieillissantes en situation de précarité
- Services pour les personnes en bidonvilles
- Accompagnement des personnes sans domicile

**PACTE**<sup>DES</sup>  
**SOLIDARITÉS**  
TRANSITION SOLIDAIRE

- Lutte contre la précarité énergétique
- Droit à la mobilité pour tous
- Accès à l'alimentation durable pour tous

# Panorama de la pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur – INSEE 2023

**Le taux de pauvreté relevé dans le département est sensiblement moins élevé que dans le reste de la région PACA : il s'élève à 13,9 % contre 17 % au niveau régional.**

**Le département des Hautes-Alpes est le seul département de la Région où le taux de pauvreté est inférieur à la moyenne nationale : il pointe à la 54e position.**

Cette réalité ne doit pas omettre des **points de fragilité** territoriaux et populationnels :

- Une part importante des retraités parmi les ménages pauvres (1/3)
- Un taux de pauvreté monétaire dans la CC Sisteronais-Buëch de 18 % et de 15 % dans la CC Buëch-Dévoluy
- Le diagnostic territorial de la commune de Gap fait état d'un taux de pauvreté de 42 % des habitants du Quartier Prioritaire de la politique de la Ville

## Comparaison des taux de pauvreté et des revenus médians en 2020

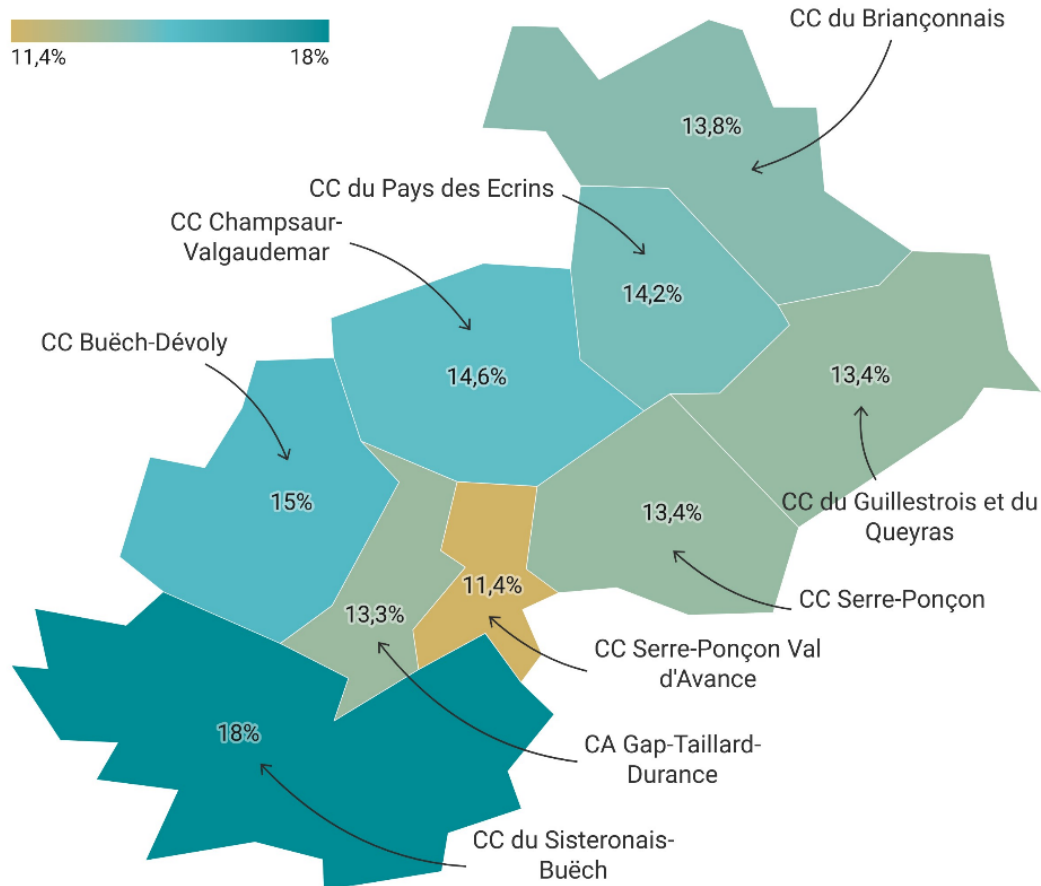
Entre les territoires de la France Métropolitaine, de la région PACA et des Hautes-Alpes

Taux de pauvreté	France métropolitaine	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Hautes-Alpes
Taux de pauvreté monétaire au seuil de 50 % du niveau de vie médian (%)	8,3%	10,1%	7,6%
Taux de pauvreté monétaire au seuil de 60 % du niveau de vie médian (%)	14,4%	17,0%	13,9%
Médiane sur la sous-pop pauvre seuil 60% (€)	10 740 €	10 600 €	10 920 €
Médiane (€)	22 400 €	22 070 €	21 420 €

Tableau: LARIIS • Source: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2020 • Créé avec Datawrapper

## Taux de pauvreté monétaire dans les différents EPCI du 05

au seuil de 60 % du niveau de vie médian, en 2020.

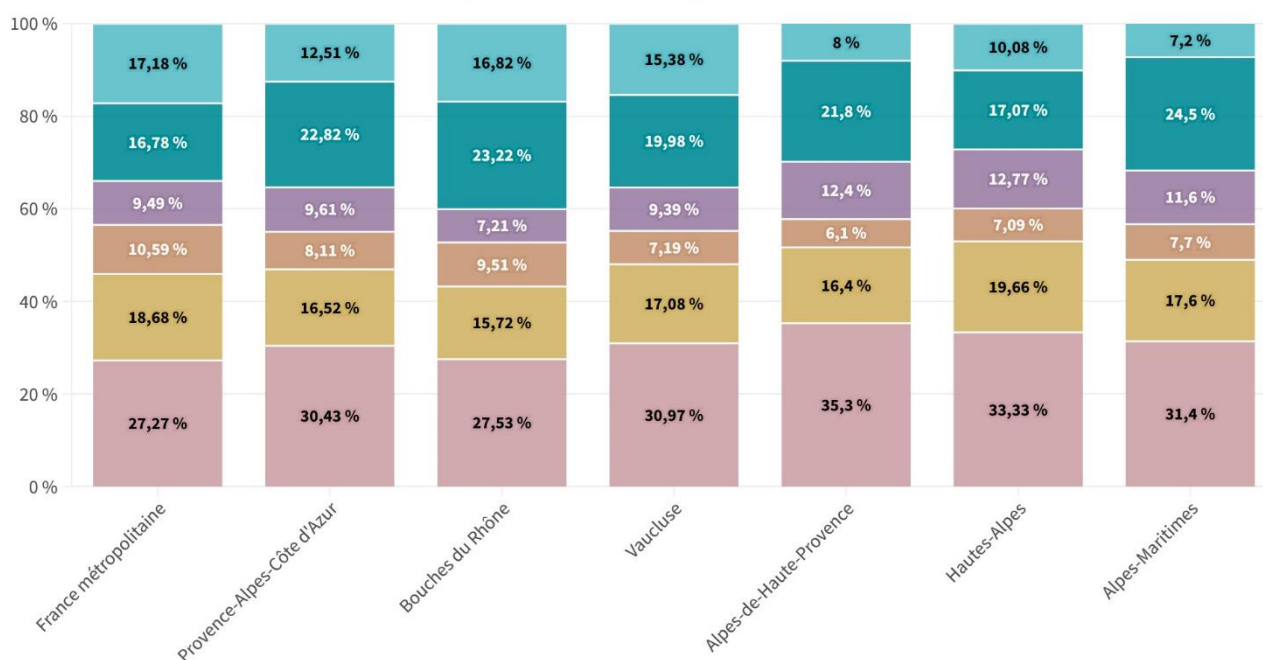


Carte: LARIIS • Source: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2020 • Créé avec Datawrapper

## Répartition selon six profils socio-démographiques parmi l'ensemble des ménages pauvres en 2020

En France, en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et ses différents départements.

Retraités Insérés en travail Moins de 30 ans non insérés Propriétaires non insérés Locataires privés non insérés Locataires social non insérés



Source: Insee • Graphique: LARIIS

LARIIS

- 1 ménage pauvre sur 3 est composé de retraités (à mettre en lien avec la sur-représentation de la population âgée dans le département), ce ratio est encore plus important dans le Champsaur-Valgaudemar et le Sisteronais-Buëch
- A noter que dans les Alpes, les retraités vivent plus souvent seuls et sont plus souvent propriétaires.
- Les ménages « pauvres insérés en travail » sont sur-représentés dans les Hautes-Alpes (20% des ménages pauvres, la part la plus importante de la Région). Ces ménages sont composés d'une proportion plus importante de personnes seules et de familles monoparentales. Ils résident particulièrement dans certaines intercommunalités rurales du département (Pays des Écrins, Guillestrois et Queyras) mais aussi plus urbanisées (Briançonnais).
- Les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement représentent quasiment 13% des ménages pauvres (la part la plus importante de la Région). Ce profil est relativement âgé et se concentre dans les intercommunalités rurales alpines (Pays des Écrins, Champsaur-Valgaudemar, Guillestrois et Queyras).
- On note, à l'inverse, une faible représentation des moins de 30 ans non insérés parmi les ménages pauvres (car la part des ménages jeunes est plus basse dans le département).

## Décomposition des revenus disponibles des ménages pauvres sur l'année 2020

en France Métropolitaine, en région PACA et dans les Hautes-Alpes

	France métropolitaine	Provence- Alpes-Côte d'Azur	Hautes- Alpes
<b>Part des revenus d'activité* (%)</b>	<b>44,2%</b>	<b>41,4%</b>	<b>46,2%</b>
<i>dont part des salaires et traitements (%)</i>	32,2%	28,2%	30,2%
<i>dont part des indemnités de chômage (%)</i>	9%	9,3%	9,4%
<i>dont part des revenus des activités non salariées (%)</i>	3%	3,9%	6,6%
<b>Part des pensions, retraites et rentes (%)</b>	<b>21,7%</b>	<b>23,3%</b>	<b>28,9%</b>
<b>Part des revenus du patrimoine et autres revenus (%)</b>	<b>3,2%</b>	<b>4,1%</b>	<b>4,5%</b>
<b>Part de l'ensemble des prestations sociales* (%)</b>	<b>36,8%</b>	<b>37,3%</b>	<b>29,3%</b>
<i>dont part des prestations familiales (%)</i>	9,8%	9,4%	6,8%
<i>dont part des minima sociaux (%)</i>	17,3%	18,1%	15,2%
<i>dont part des prestations logement (%)</i>	9,7%	9,8%	7,3%
<b>Part des impôts (%)</b>	<b>-6%</b>	<b>-6%</b>	<b>-9%</b>
<b>Ensemble*</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Tableau: LARIIS • Source: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2020 • Créé avec Datawrapper

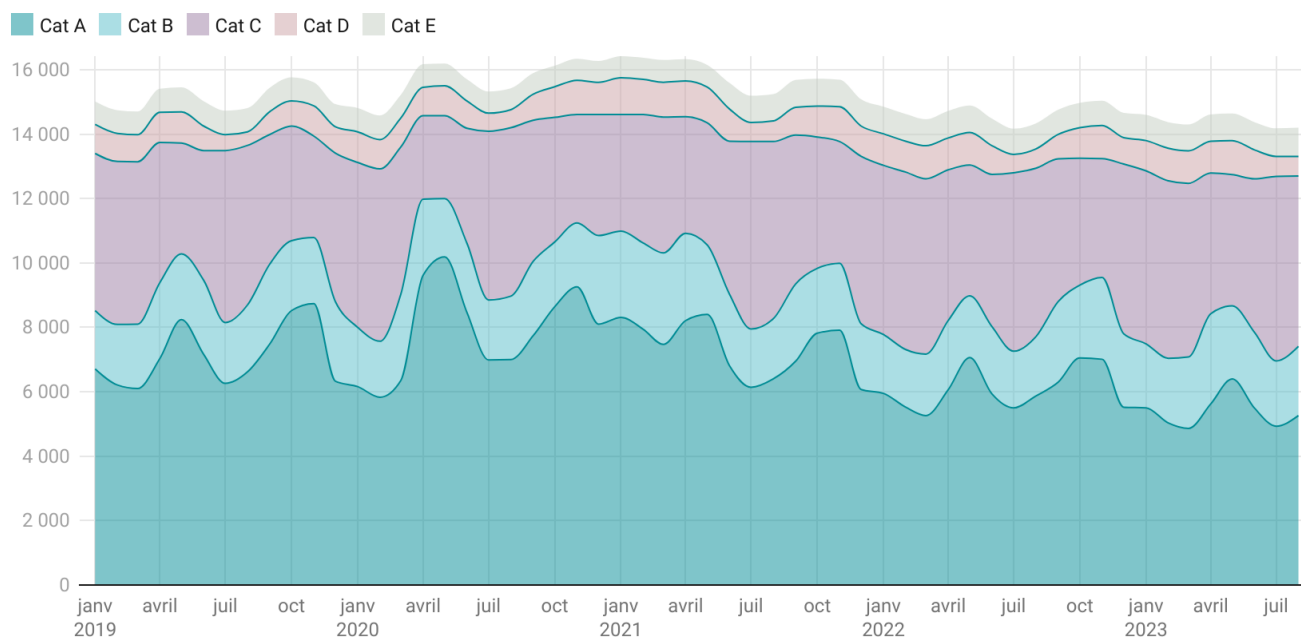


Les revenus disponibles des ménages pauvres du département sont caractérisés par :

- Une part des revenus d'activité plus importante que la moyenne régionale
- Une part des prestations sociales moindre
- Une part des pensions plus élevée en lien avec la proportion importante de ménages retraités

## Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Par catégorie, entre 2019 et 2023, dans les Hautes-Alpes



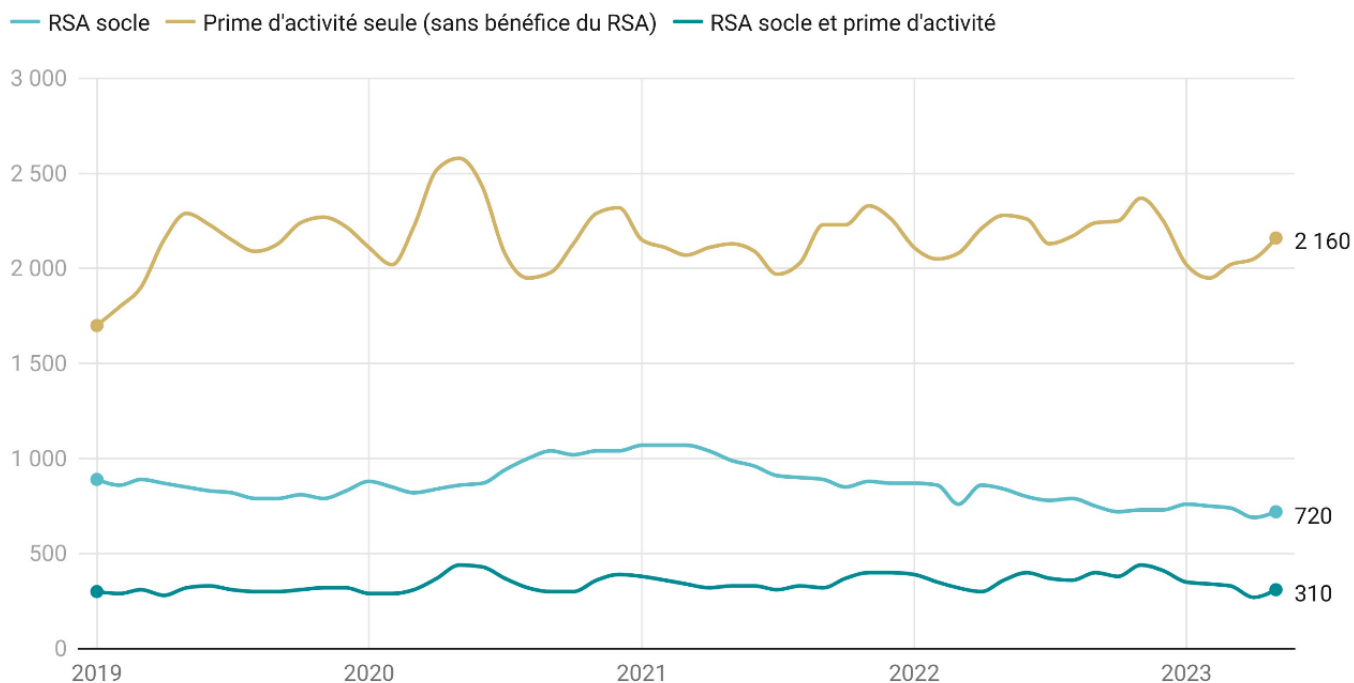
Toutes catégories. Les données présentées sont arrondies à la dizaine  
Graphique: LARIIS • Source: Pôle-emploi Open Data • Créé avec Datawrapper

Un taux de chômage qui a baissé ces dernières années et qui est **structurellement moins important qu'au niveau régional** (6,9% contre 8,2%) mais qui ne doit pas masquer une particularité de ce territoire, à savoir **sa part importante d'emplois précaires** :

- forte saisonnalité de l'emploi (75 % de contrats longue durée dans le 05 contre 85 % en PACA)
- temps partiel (22 % dans le 05 contre 17 % en PACA)

## Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois

à Pôle emploi, distinction selon le statut de bénéfice du RSA et de la prime d'activité entre 2019 et 2023, dans les Hautes-Alpes



Toutes catégories. Les données présentées sont empilées et arrondies à la dizaine

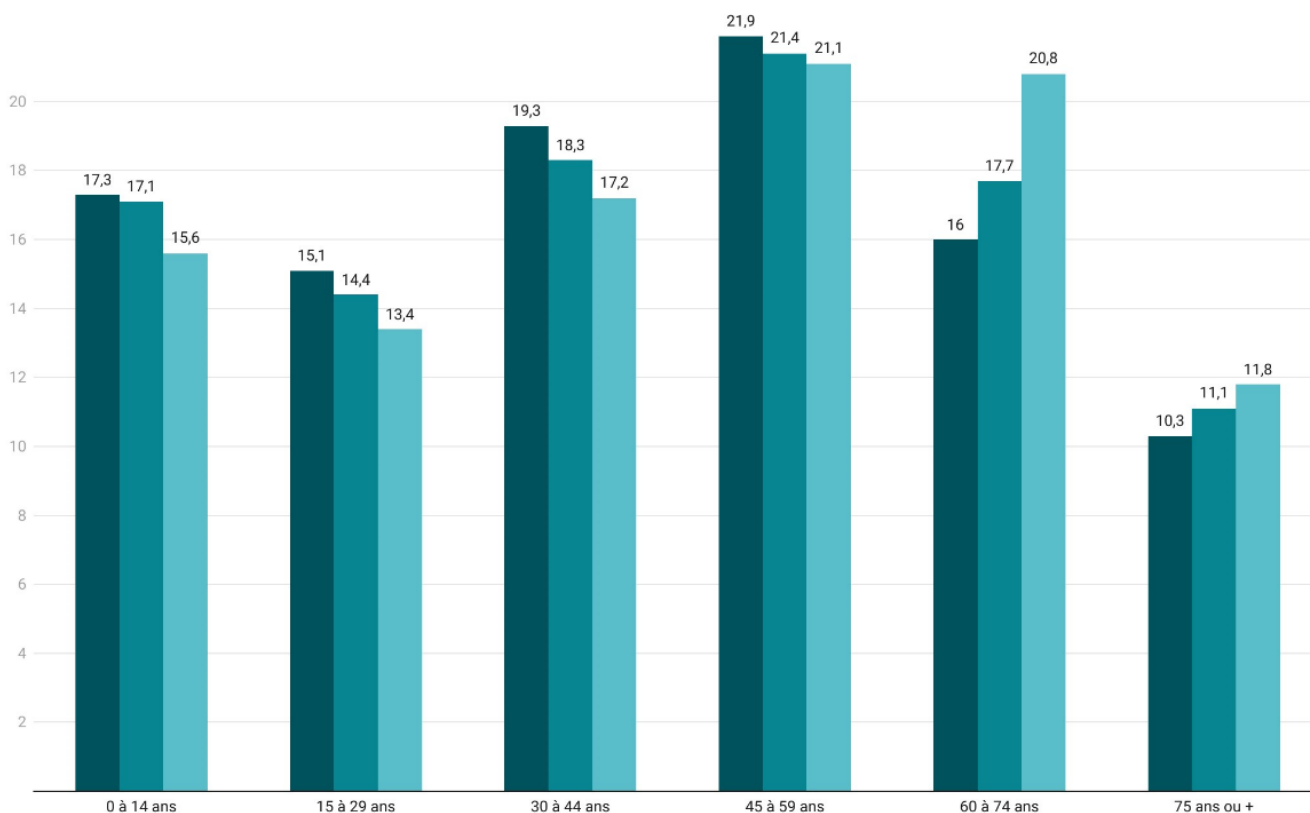
Graphique: LARIIS • Source: Pôle-emploi Open Data • Créé avec Datawrapper

- **Une faible rotation des demandeurs de RSA âgés** : en 2021, plus de 2000 allocataires ont une ancienneté de + de 2 ans (*SDUS*) ; **plus d'un quart des allocataires du RSA a 50 ans ou plus (27 %)**
- 29 % des ménages au RSA sont des familles monoparentales

## Population par grandes tranches d'âges dans les Hautes-Alpes (05)

En pourcentage (%)

■ 2009 ■ 2014 ■ 2020



Graphique: LARIIS - Source: Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023. - Créé avec Datawrapper

**Une population vieillissante : quasiment un habitant sur trois a plus de 60 ans.**

## Projection de la population des 75 ans et plus

Projections à l'horizon 2070, dans le département des Hautes-Alpes (05)

En nombre d'habitants et en part

	2020	2050	2070
Population	20 000	30 000	30 000
Part (%)	12	24	26

Note : Les données proviennent des projections de population réalisées à partir du recensement 2018 (scénario central). Plus la projection est lointaine, plus l'incertitude est grande. Les projections de population ont été réalisées en 2021. Elles sont basées sur des hypothèses sur l'évolution de la fécondité, la mortalité et les migrations.

Tableau: LARIIS - Source: INSEE - Projections de la population par région et par département - Créé avec Datawrapper

**La part des 75 ans et plus devrait doubler d'ici 2050**

# Les priorités identifiées dans les Hautes-Alpes



- Elargir les horizons des jeunes : vacances, loisirs, sports et culture



- Lever les freins profonds à l'emploi (mobilité, logement, etc.)



- Lutter contre l'isolement et la précarité des PA
- Résorber la vulnérabilité numérique



- Résorber l'habitat indigne et la précarité énergétique
- Favoriser une mobilité durable et inclusive
- Lutter contre la précarité alimentaire

# Axe 1 : L'investissement social pour prévenir la reproduction de la pauvreté



Les 0-14 ans représentent  
15.6 % de la population  
Haute-alpine en 2020 (2  
points de moins qu'en  
2009)



En 2015, 15.5% des 15-24  
ans sont considérés comme  
NEET, c'est-à-dire ni en  
emploi, ni en études, ni en  
formation - *données diag.*  
*CALPAE*



Des familles  
monoparentales  
vulnérables par rapport à la  
pauvreté mais moins qu'au  
niveau régional (27.4%  
contre 30.2%)

## Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
<p>Une offre de soutien à la parentalité diversifiée et territorialisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin d'une <b>coordination</b> afin de ne pas doubler des initiatives et de partager les bonnes pratiques (s'appuyer sur le REAAP 05)</li> <li>• Favoriser un <b>travail en réseau et en partenariat</b> localement et sur l'ensemble du département</li> <li>• Renforcer la <b>communication</b> sur les dispositifs existants à destination des familles pour gagner en lisibilité</li> <li>• Poursuivre le développement des <b>offres itinérantes</b> permettant d'intervenir en proximité voire des dispositifs hors les murs (intervention au domicile)</li> <li>• Améliorer la couverture en soutien à la parentalité à destination des <b>parents d'adolescents</b></li> </ul>
<p>Dans la logique des 1000 premiers jours, une attention renforcée aux publics vulnérables et au dépistage précoce</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite <b>des appels à projets régionaux</b> pour l'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité des personnes en situation de handicap ou encore le renforcement des staffs médico-sociaux dans les maternités</li> <li>• Penser à des modalités d'approche <b>pour aller-vers des familles « invisibles »</b></li> </ul>
<p>Renforcer la professionnalisation et l'attractivité des métiers du soutien à la parentalité (TISF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un <b>plan de formation</b> départemental (initial/continu)</li> <li>• Créer des instances de réflexivité sur la pratique et de débat sur les réformes concernant la famille</li> <li>• Expliciter/clarifier les règles de confidentialité et de secret professionnel</li> <li>• Former à l'aller-vers</li> </ul>
<p>Un fort investissement dans la <b>lutte contre les sorties sèches de l'ASE</b> dans le cadre de la CAL-PAE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À poursuivre notamment sur le renforcement des volets logement et santé</li> </ul>
<p>Nombreuses initiatives au niveau des EPCI pour favoriser la création ou la <b>revitalisation d'espaces du vivre-ensemble</b>, fort investissement de <b>l'intergénérationnel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement des bonnes pratiques et partage entre acteurs à encourager</li> </ul>

## Focale : Elargir les horizons des jeunes : accès aux vacances et aux loisirs

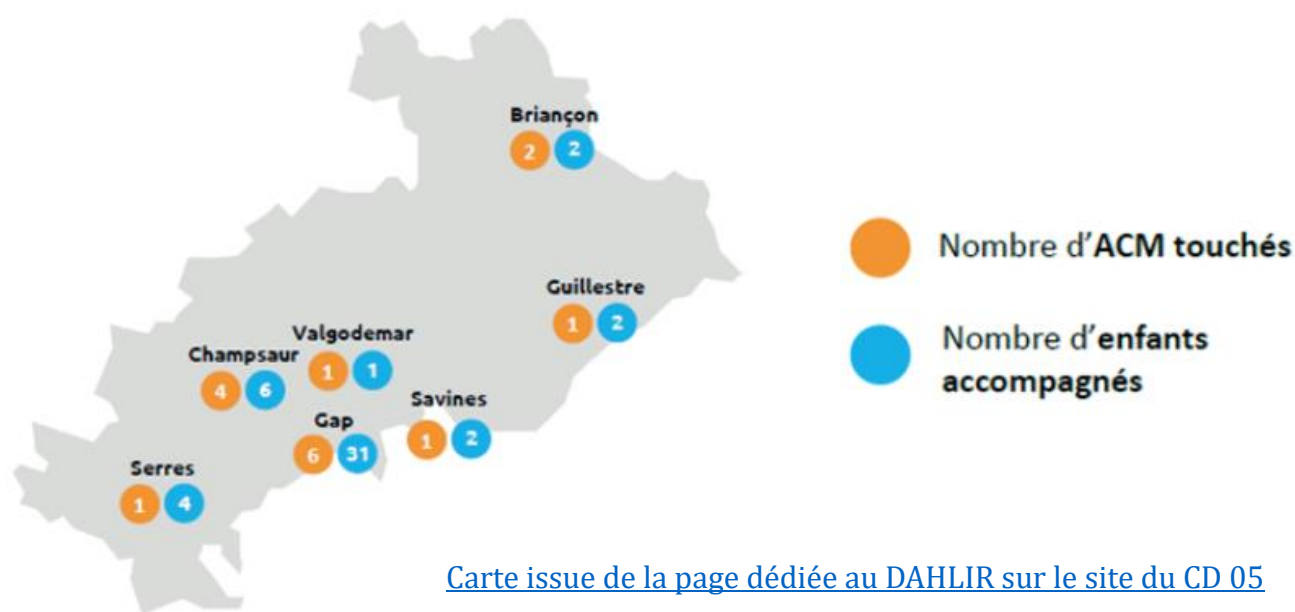
CONSTATS	DONNÉES	PRÉCONISATIONS
De <b>nombreuses initiatives dans les EPCI</b> pour favoriser l'accès à la pratique sportive, aux loisirs, à la culture	<ul style="list-style-type: none"> <li>De nombreux CRTE mentionnent la rénovation ou la création « <i>d'espaces physiques et numériques de convivialité pour les jeunes</i> »</li> <li>Maillage important d'équipements de loisirs en proximité (cf. cartes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les actions de médiation culturelle et notamment autour de <b>dispositifs itinérants</b></li> <li>S'appuyer sur une <b>dématérialisation de la culture</b> pour en favoriser l'accès à tous et spécialement aux jeunes <a href="#">Projet Micro-Folie</a> au musée de Gap et médiation numérique</li> </ul>
Une <b>montée en puissance du dispositif DAHLIR</b> permettant l'accueil de jeunes porteurs de handicap en centres aérés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au 31/12/22, 1 533 enfants ont un droit ouvert à l'AAEH et compléments</li> </ul> <p>Une hausse de 347 % des enfants accueillis entre 2020 et 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étendre la couverture du dispositif à l'ensemble du territoire</li> <li>Diversifier en termes de publics (jeunes précaires, personnes isolées socialement...)</li> </ul>
Développer <b>l'esprit d'initiative et l'engagement citoyen</b> chez les jeunes	Deux sessions annuelles « <a href="#">Appel à projet jeunes alpins</a> » pour accompagner les 11-17 ans sur un projet à caractère d'utilité sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer <b>l'accompagnement des jeunes</b> notamment via le <b>recrutement d'animateur jeunesse</b> pour le montage de leurs dossiers</li> </ul>
Améliorer <b>l'accessibilité géographique, économique et sociale à la pratique sportive</b>	Les sites de pratiques sportives ne sont pas accessibles à tous pour 75 % des répondants (schéma du sport)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aider les clubs sportifs à mettre en place des « circuit de ramassage » des jeunes sportifs</li> <li>Développer <b>l'itinérance des infrastructures sportives</b></li> <li>Renforcer les opportunités <b>d'activité physique adaptée</b></li> <li>Poursuivre les actions en faveur de la <b>pratique sportive féminine</b></li> </ul>
Une <b>offre de séjours de vacances</b> très riche	Un nombre important d'accueils collectifs de mineurs (enjeu touristique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser le départ en vacances dès le plus jeune âge en <b>levant les freins éventuels</b> (psychologiques et financiers)</li> <li>S'appuyer sur le travail conduit par la CAF dans le cadre du renouvellement de son offre vacances</li> </ul>



## Bonnes pratiques repérées : l'accueil en centre de loisirs pour tous

### L'association DAHLIR

- Implantée depuis 2019 dans les Hautes-Alpes (créée en 2012, elle est implantée sur 5 départements)
- Permet aux centres de loisirs de percevoir une aide financière de 80 % pour embaucher un renfort d'équipe afin d'accompagner un jeune en situation de handicap
- Au-delà de l'aspect financier, le DAHLIR peut être sollicité pour un accompagnement au lien avec les familles, à la mise en place d'activités...
- On note une véritable montée en compétence progressive des structures d'accueil ayant eu recours au DAHLIR
- **Entre 2020 et 2022, 16 ALSH ont accueilli les enfants accompagnés par le DAHLIR – 76 séjours ont pu être accompagnés**



## Bonnes pratiques repérées : culture

### Les médiations culturelles de l'association Rions de Soleil

- Initiative portée depuis 2012 par le département des Hautes-Alpes, avec le concours de la DRAC PACA
- Proposer des résidences à des auteur·ices leur permettant d'écrire dans un cadre agréable
- En contrepartie, engagement de l'auteur·ice pour la jeunesse qui bénéficie des médiations et ateliers mis en place autour du livre

### Ciné Vadrouille

- **Structure de cinéma itinérante** : chaque mois une boucle de 500 km réalisée de Corps vers le Dévoluy, le Valbonnais, le Valgaudemar, le Champsaur, le Gapençais, et retour en Champsaur
- Plusieurs films sont montrés aux écoles de Corps, La-Salle-en-Beaumont, Entraigues et Valbonnais
- Des accompagnements sont aussi réalisés dans les classes en coordination avec EMALA (Équipe Mobile Académique de Liaison et d'Animation), structure spécifique de l'Éducation Nationale en milieu rural

## Bonnes pratiques repérées : vacances

### Une « mini-colo » pour découvrir les vacances collectives

- Offrir une première expérience de séjour collectif à des CM1-CM2 sur le temps d'un weekend et informer au mieux les parents afin de lever les freins à une inscription dans un séjour de vacances
- Le samedi matin au moment de déposer les enfants, les parents peuvent rencontrer autour de stands la CAF, la MSA pour les aides financières, les organisateurs locaux de séjours, les services départementaux jeunesse et sports sur le volet sécurité/règlementaire.
- Une cinquantaine de places chaque année ciblant les jeunes jamais partis en colo



### Quartier d'été - QPV de Gap

- Depuis été 2020 : enveloppe fléchée de 50 000 euros sur crédits État
- Une quinzaine d'actions réparties sur tout l'été : initiation à la pratique sportive (rugby, escrime...), artistique et culturelle pour les habitants des QPV notamment les jeunes pendant les deux mois de vacances d'été

## Bonnes pratiques repérées : à destination des adolescents

### Maison des adolescents 05

- Reg'Arts d'Ados : à destination d'ados scolarisés en difficulté sur le plan des apprentissages -> Permettre d'exprimer leurs émotions et/ou leurs difficultés, par le biais de médiations artistiques
- Graine de yoga : 5 séances à destination des adolescents placés sous main de justice en CER. Ces sessions s'inscrivent dans une dynamique de rupture pour les jeunes et de promotion du bien-être

### Les promeneurs du Net - ADELHA - La ligue de l'enseignement 05

- Des professionnels qui exercent en structure jeunes et vont prolonger leur action sur les réseaux sociaux prisés par les jeunes
- Rôle d'écoute, d'orientation ou d'information **sur les réseaux sociaux** « *ils se baladent à la recherche de jeunes pour créer un lien et les orienter vers les structures d'accueil.* »
- Également **une animation régionale « physique »** : atelier pour planifier ses vacances grâce aux outils numériques, matinée thématique ...
- Une **offre à destination des parents** : webinaires à l'occasion du Safer Internet Day



## **Axe 2 : Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous**

## Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
<p><b>Des freins à l'emploi nombreux et bien souvent cumulatifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Saisonnalité de l'emploi</li> <li>• Absence de modes de garde à vocation d'insertion professionnelle</li> <li>• Difficulté de mobilité en dehors de la voiture individuelle</li> <li>• Faiblesse du nombre de petites surfaces</li> </ul> <p><b>ZOOM SUR MOBILITÉ ET LOGEMENT DANS LES FOCALES DÉDIÉES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le modèle du diagnostic amorcé par Alpaje : <b>repérer les besoins des familles en termes de modes de garde</b> (horaires décalés, jours fériés / weekend) sur tous les EPCI</li> <li>• Développer un <b>appel à projets pour créer des places AVIP</b></li> <li>• Envisager d'autres leviers <b>au niveau de l'accueil individuel</b></li> <li>• Nécessité de <b>valoriser les possibilités de garde</b> auprès des publics en difficulté d'insertion en faisant le lien avec les prescripteurs (MDS et associations notamment)</li> <li>• Mieux communiquer sur les modes d'accueils, les modalités d'inscription, les critères, les coûts et les aides</li> </ul>
<p>Renforcer les dispositifs <b>d'insertion par l'activité économique (IAE)</b> comme tremplin vers l'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Territorialement : dynamiser des bassins d'emploi par le <b>développement et la diversification de l'offre des SIAE</b></li> <li>• Développer une <b>communication auprès des femmes</b> qui représentent une minorité des effectifs (mobilisation prescripteur) -&gt; logique d'aller-vers</li> <li>• Renforcer <b>l'accompagnement social</b> dans ces structures</li> </ul>
<p>Une <b>réduction des délais d'orientation des nouveaux BRSA</b>, notamment avec la mise en œuvre du référent unique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre et renforcer</li> </ul>
<p>Un <b>soutien ciblé aux BRSA et demandeurs d'emplois les plus vulnérables</b> dans une logique de parcours vers et dans l'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les accompagnements ciblant les BRSA non-salariés ou travailleurs agricoles</li> <li>• Développer des réponses face à la hausse des bénéficiaires du RSA en situation de handicap (lien avec Cap Emploi)</li> </ul>
<p>Un <b>partenariat renforcé Pôle emploi / département</b> notamment au travers de l'accompagnement global</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre et renforcer</li> </ul>
<p>Une tendance au « <b>vieillessement</b> » du public RSA</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les actions amorcées dans la CALPAE (Action coaching à l'emploi : PMSP, parrainage)</li> <li>• Garder en tête que le cumul de difficultés sociales et de santé risque de résister au renforcement des dispositifs insertion</li> </ul>

## Bonnes pratiques repérées

### La Champ'Sourcerie : ressourcerie éphémère – Saint-Bonnet-en-Champsaur

- Un projet social et écologique
- Un **chantier d'insertion éphémère** de 6 mois (suite à AAP PRIC PACA)
- **10 salariés en CDD d'insertion**
- **Contrat de 30 heures** par semaine qui se divise en deux temps :
  - Travail au reconditionnement/à la remise en état d'objets mis en vente
  - Formation, remise à niveau sur les compétences socles (français/maths, numérique), lien aux entreprises, découverte du Champ-saur (tissu associatif, économique et culturel)

### Initiative Nord Hautes-Alpes - accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise

- Aide au **financement des projets de création** d'entreprises portés par des publics en situation de précarité (via la Fondation de la 2<sup>nd</sup>e Chance)
- Une couveuse d'activité « La Boite » pour **tester son activité d'entrepreneuriat** et **accompagner un éventuel renoncement** (retour à la formation ou à l'emploi salarié)

## Focale : Mobilité, lever les freins à l'emploi

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Une <b>dépendance majeure à la voiture individuelle</b> pour se rendre sur le lieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 76 % des Hauts-Alpins se rendent sur le lieu de travail en voiture</li> <li>• Simplement 4 % en transports en commun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structurer les initiatives de <b>mobilité partagée/flexible</b> notamment autour du déploiement d'une <b>plateforme départementale de covoiturage</b></li> </ul>
Des trajets domicile-travail plus longs dans les CC du Buëch-Dévoluy et de Serre-Ponçon	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des trajets domicile-travail supérieurs à 23 km</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'<b>intermodalité</b> (cf. CRTE) pour accroître le nombre de personnes utilisant le covoiturage ou les transports en commun</li> <li>• <b>Relocaliser l'emploi</b> notamment au travers de TPE et PME dans ces bassins de vie</li> </ul>
De nombreuses initiatives pour impulser une <b>approche solidaire de la mobilité</b> (issues du PDI et CALPAE)	52 % des publics accompagnés par Wimoov ont exprimé une volonté d'améliorer leur mobilité pour en faire un levier dans leur insertion socioprofessionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'appuyer sur la plateforme Wimoov pour conduire des <b>diagnostics mobilité et mettre en place des solutions adaptées</b> aux publics en difficulté</li> <li>• Renforcer les <b>ressourceries</b> (IAE) permettant le reconditionnement de cycles pour <b>combinaison emploi vert et éco-mobilité</b></li> <li>• Étudier l'opportunité du <b>déploiement d'un garage solidaire</b> sur le département et son itinérance éventuelle ?</li> </ul>
De <b>nombreuses aides financières et des tarifications sociales</b> pour encourager la mobilité, notamment au travers du passage du <b>permis de conduire</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envisager le <b>déploiement d'une auto-école solidaire</b> selon l'opportunité par rapport au mode de fonctionnement actuel (tarification sociale auprès de plusieurs auto-écoles)</li> </ul>



CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Adopter une <b>approche globale</b> autour de la mobilité pour les publics fragilisés (monoparent, BRSA bénéficiaires des dispositifs IAE)	Le public féminin (...) mobilise assez sensiblement les dispositifs PDI, notamment en matière de levée des freins à la mobilité ( <i>diag. CAL-PAE</i> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre le travail engagé dans le PDI sur les aides financières en faveur de la levée des freins à l'emploi</li> </ul>
La mobilité, un frein majeur dans <b>l'insertion professionnelle des jeunes</b>	<p>14 % des demandes du FAJ concerne le financement du permis de conduire</p> <p>27 % des personnes accompagnées par Wimoov ont entre 16 et 25 ans principalement pour des motifs d'accès ou maintien en emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer <b>les modalités d'accompagnement à la mobilité ciblant les jeunes</b></li> <li>• S'appuyer sur les partenaires et prescripteurs type Mission locale et École de la deuxième chance</li> <li>• En développer de nouveaux</li> </ul>
De <b>nombreuses initiatives au niveau des EPCI</b> pour développer l'écomobilité (déplacements doux, mobilité électrique ...)	Études des différents CRTE mentionnant des aménagements conséquents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prêter une attention particulière aux publics vulnérables (notamment sur le développement de la mobilité électrique)</li> <li>• Assurer la <b>coordination de la mobilité solidaire</b> avec la Région qui est l'autorité organisatrice et l'ensemble des acteurs institutionnels impliqués</li> </ul>

## Bonnes pratiques repérées : la mobilité solidaire et durable

### Mise en place d'un parcours mobilité avec la plateforme Wimoov

- Un dispositif qui a démarré en 2023 : **72 personnes prescrites et accompagnées depuis le démarrage**
- Orientation par différents prescripteurs, principalement : Mission Locale, École de la deuxième chance, chantiers d'insertion
- **Un public majoritairement masculin**
- 71 % des publics n'ont pas le permis de conduire mais 66 % aimeraient l'avoir
- 85 % des publics ne possèdent pas de moyen de locomotion
- Le 1<sup>er</sup> motif de non usage d'un mode doux pour 46 % des publics est l'absence de moyen matériel
- **Principalement un accompagnement pédagogique mis en place (85 %) plutôt que financier (15 %)**

### Humany's Travail Temporaire

Mise en place de **navettes** pour acheminer les intérimaires vers les stations de ski

### Association Mobil'idées à Gap

- Une association qui promeut **l'utilisation du vélo** et de tout autre mode de transport alternatif
- Ateliers pour **apprendre à réparer son vélo**, ateliers de **reconditionnement** de cycles pour les vendre à prix modique
- **Événements et sensibilisations** grand public mais aussi auprès des décideurs publics

## Focale : Le logement, un tremplin vers l'insertion socioprofessionnelle

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Forte <b>tension sur les petites surfaces</b> , ce qui rend difficile l'accès à un logement autonome des jeunes et la décohabitation parentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>En 2016, 33 % des résidences principales sont de grands logements (5 pièces ou plus), 29 % sont composées de 4 pièces et plus, 23 % de 3 pièces (<i>INSEE</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer du logement social en lien avec les besoins (T1-T2)</li> <li><b>Prendre en compte les attentes et besoins des jeunes</b> dans le développement des programmes d'habitation notamment dans le cadre des opérations de rénovation urbaines</li> <li><b>Mobiliser davantage le parc privé</b></li> <li>Des <b>expérimentations</b> intéressantes à développer et à essayer (colocation intergénérationnelle, habitat inclusif)</li> </ul>
Une <b>situation de sous-peuplement</b> des logements induite par une part croissante de vieillissement au domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>71 % des ménages sont en situation de sous-peuplement prononcé ou modéré (moy. PACA 57 %)</li> <li>48 % des ménages du département en sous-peuplement sont des ménages âgés</li> </ul>	
Une <b>forte prévalence des résidences secondaires</b> mais <b>une faible vacance des logements</b>		
Une <b>cherté du logement dans les stations</b> mettant en difficulté les saisonniers		
Un <b>parc social peu accessible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2,3 % du parc de logement social est considéré comme accessible mais non adapté</li> <li>0,7 % est accessible et adapté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre le travail engagé grâce au D3A</li> </ul>
Un engagement fort autour de la <b>prévention des sorties de l'ASE sans solution de logement</b>	Au 31/12/2018 : 73 % des contrats jeunes majeurs ont pu bénéficier d'un logement autonome	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travail à poursuivre (via les deux pistes suivantes, notamment)</li> </ul>
Une offre de <b>logements jeunes</b> assez peu développée	2 FJT à Gap et l'Argentière la Besée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les solutions doivent mélanger logement collectif et diffus afin de répondre aux attentes et aux parcours des jeunes</li> </ul>
Les <b>jeunes accèdent au logement autonome par un habitat précaire</b> , ils risquent ensuite la bascule dans le FSL		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabilitation des centres-bourgs via les OPAH, Petites villes de demain etc. où il y a de nombreuses petites surfaces</li> <li>Limitier ainsi l'étalement urbain</li> </ul>

## Bonnes pratiques repérées : l'accès au logement pour tous

### **Le Diagnostic Accessibilité, Autonomie, Adaptation (D3A)**

- Porté par les 2 ergothérapeutes de la MDA
- Faire un diagnostic de l'accessibilité, de l'adaptation et de l'adaptabilité de la majeure partie des 11 000 logements sociaux du département sur la base d'un questionnaire
- Adaptabilité des communs et du logement aux PA et PSH
- La MDA travaillera avec les bailleurs sociaux pour être dans une démarche d'amélioration continue de l'adaptation de leurs logements

### **Le conventionnement entre certains bailleurs sociaux et Handitoit**

Pour s'assurer des normes d'accessibilité dans une partie des constructions neuves

### **Familles gouvernantes à Gap – UDAF 05**

- Habitat inclusif qui accueille 5 colocataires sous mesure de protection
- Les colocataires bénéficient des services d'une équipe de maîtres et maîtresses de maison, constituée de 3 technicien·nes de l'intervention sociale et familiale de l'Association familiale – ADMR

# Axe 3 : Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

## Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
<p>Poursuivre la <b>politique de mutualisation et de coordination</b> entre les différents points d'accueil inconditionnel de proximité et les espaces France services</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le recrutement prochain d'un <b>coordinateur des espaces France services</b> permettra de renforcer le partage de bonnes pratiques, la mutualisation et la coordination, notamment avec les MDS, les CCAS et le tissu associatif</li> <li>• Réaliser une <b>cartographie</b> de l'ensemble des lieux d'accueil au public qui présenterait une <b>description fine de la couverture de l'offre de services</b> et du niveau de réponse (information, orientation, accompagnement)</li> <li>• Garantir la coordination effective entre les acteurs porteurs des différents points d'accueil en mettant en place une <b>gouvernance locale de l'accès aux droits</b></li> <li>• Poursuivre la dynamique réseau des ARA VIP créée lors de la CALPAE</li> </ul>
<p>Une complémentarité fine à trouver <b>entre accessibilité physique à l'offre de service et dématérialisation</b> des demandes administratives</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La <b>cartographie de l'offre de service</b> – à actualiser régulièrement - pourrait être un <b>outil pertinent d'aiguillage</b> mobilisé par l'accueil de premier niveau</li> <li>• <b>Rassembler toutes les démarches en ligne</b> des différents services publics sur <b>une plateforme territoriale des services en ligne</b></li> <li>• Veiller aux médiations numériques permettant l'appropriation de la plateforme</li> </ul>
<p>Un investissement fort dans les <b>compétences des professionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de formations (handicap, allophonie...) pour les personnels d'accueil en EFS</li> </ul> <p>Formation « Référent de parcours » à destination des travailleurs sociaux du Département</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Actualiser de manière régulière</b> les connaissances des travailleurs sociaux (modes d'intervention / connaissance fine de l'offre de service)</li> <li>• Développer des <b>actions de travail-pair</b> sur le modèle de ce qui existe déjà dans le secteur du logement</li> <li>• Poursuivre les formations permettant de développer les logiques d'aller-vers</li> </ul>
<p>Une <b>fragilité numérique importante</b>, exacerbée sur certains EPCI</p>	<p>• Cf focale dédiée</p>

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
Des approches « parcours » qui permettent de limiter le non-recours aux droits (sur le modèle de ce qui est fait par la CCSS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grâce une coordination entre les acteurs du territoire, <b>estimer le non-recours</b> ainsi que son impact économique</li> <li>• Faire de la logique du « Dites-le nous une fois » une réalité grâce au <b>développement de l'interopérabilité entre les SI</b> des différents opérateurs</li> <li>• Renforcer l'<b>aller-vers les publics « invisibles »</b></li> <li>• Déployer la logique de référent unique afin de ne pas démultiplier les interlocuteurs</li> </ul>
Un travail de <b>prévention et d'anticipation des expulsions</b> renforcé au niveau des ménages identifiés comme les plus vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre le travail engagé par les CCAPEX de proximité (Nord et Sud) pour proposer des solutions d'accompagnement sur-mesure</li> <li>• Notamment en renforçant les interventions au domicile et toute action d'aller-vers</li> </ul>

## Un regard sur l'ailleurs : des expériences inspirantes ?

### Accès aux droits des jeunes : La Boussole des jeunes (Bouches-du-Rhône)

est un outil (site ou appli) qui permet, en quelques clics, aux jeunes de 15 à 30 ans de connaître les services auxquels ils ont droit en se basant sur un questionnaire rapide qui cerne leurs besoins et les oriente vers les services pouvant être mobilisés près de chez eux

### L'équipe mobile de prévention des expulsions locatives – Fondation de Nice (Alpes-Maritimes)

- OBJECTIF : entrer en contact avec des publics souvent réfractaires à une intervention sociale grâce à la présence d'un travailleur pair
- L'équipe agit sur le principe de « l'aller vers »
- Le diagnostic et l'accompagnement sont basés sur une action « Hors les murs »
- Accompagnement global : favoriser la mobilisation des dispositifs existants qui contribuent à aider les ménages à résorber leurs dettes, rechercher des solutions adaptées pour un logement, mettre en place un dialogue avec les propriétaires, proposer une action volontariste sur l'accès à l'emploi....

## Focale : Lutter contre l'isolement des personnes âgées précaires





CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Améliorer le <b>repérage</b> par les acteurs de proximité des PA pouvant être isolées	49,1 % des femmes âgées de 80 ans ou plus vivent seules ; ce qui est le cas de 24,9 % des hommes aux mêmes âges	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Créer une base de données où les personnes pourraient signaler leur isolement</b> ou bien que ce repérage soit fait par les travailleurs sociaux</li> <li>• Prendre appui sur les professionnels libéraux, les DAC, les SAAD... pour conduire ce repérage</li> <li>• Également via le Service civique Solidarité Seniors porté par Unis Cité</li> </ul>
Enjeu démographique : <b>augmentation du nombre de PA vs diminution du nombre d'aidants</b>	Évolution du ratio aidants/aidés de 3,3 en 2016 à une projection de 1,8 en 2041 ( <i>diag. CD05 PA</i> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Renforcer les dispositifs de soutien aux aidants</b></li> <li>• Disposer d'un <b>fichier aidants</b> : dans le cadre d'une demande PCH ou APA et ensuite création d'une base de données qui permettrait de repérer/contacter les aidants</li> </ul>
Une <b>inégalité de genre</b> face à l'isolement à mesure que l'âge avance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 43 % de femmes âgées de 70 ans ou plus vivent seules ; ce qui est le cas de 24 % des hommes aux mêmes âges (<i>diag. territorial PA</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ciblage des actions de lutte contre l'isolement sur les femmes âgées</b></li> <li>• <b>Actions d'aller-vers à penser en lien avec les relais locaux</b></li> </ul>
Des aidés majoritairement en <b>situation de précarité financière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 48 % des aidés gagnent moins du SMIC chaque mois et 18 % ont des revenus supérieurs à 2000 € chaque mois (<i>diag. aidants CD</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mieux informer sur les possibilités de solliciter le FSL dans le cadre du maintien dans le logement</b></li> <li>• <b>Améliorer le repérage des aides diverses et droits mobilisables en lien avec les EFS dans une logique d'accompagnement social personnalisé</b></li> </ul>

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Enjeu autour de <b>l'adaptation du logement</b> afin de favoriser le maintien au domicile	Montée en puissance du DATECH, 135 % d'accompagnements réalisés depuis sa création en 2020  Peu d'actions de prévention collectives sont réalisées autour du cadre de vie et de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre le <b>déploiement du DATECH</b></li> <li>• Renforcer les actions de préventions collectives autour de l'enjeu d'adaptation du cadre de vie</li> <li>• Anticiper la réalisation au moment du départ en retraite : action de sensibilisation des caisses retraites à envisager ?</li> </ul>
Une <b>inégaie répartition</b> territoriale	Parmi les EPCI, la CC du Sisteronais-Buëch présente la population la plus âgée avec 21 % de 60 ans et plus, dont 13 % de 75 ans et plus	
S'appuyer sur le <b>lien intergénérationnel</b> pour rompre l'isolement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombreuses initiatives dans les EPCI pour créer des lieux de vie ou de partage intergénérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à l'essaimage des initiatives type jardins partagés (<i>cf slides suivantes</i>)</li> <li>• Investir le réseau des tiers-lieux</li> </ul>
Un <b>manque de mobilité</b> qui contribue à augmenter l'isolement social	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2016, 30 % des personnes vivant au sein d'un ménage dont la personne de référence est âgée de 80 ans ou plus ne sont pas équipées en voiture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer le transport à la demande</li> <li>• Favoriser les initiatives communales notamment pour se rendre au marché (Ex: Les Orres)</li> </ul>
<b>Proposer des solutions intermédiaires</b> entre le domicile et l'entrée en EHPAD	<p>Aide forfaitaire de 7 000 € offerte par le Département pour l'aménagement du domicile de l'accueillant familial</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 programmes d'habitat inclusif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'accueil familial</li> <li>• Poursuivre le déploiement de l'habitat inclusif</li> </ul>
Des opérations de <b>rénovation urbaines</b> qui doivent notamment permettre de concrétiser le virage domiciliaire dans le champ PA et des PSH	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 territoires Petite Villes de Demain sur le département : Saint-Bonnet-en-Champsaur, Tallard...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capitaliser sur les opérations de revitalisation territoriale pour poursuivre le déploiement de l'habitat inclusif dans une logique globale de revitalisation urbaine</li> </ul>

## Bonnes pratiques repérées : zoom sur l'habitat inclusif

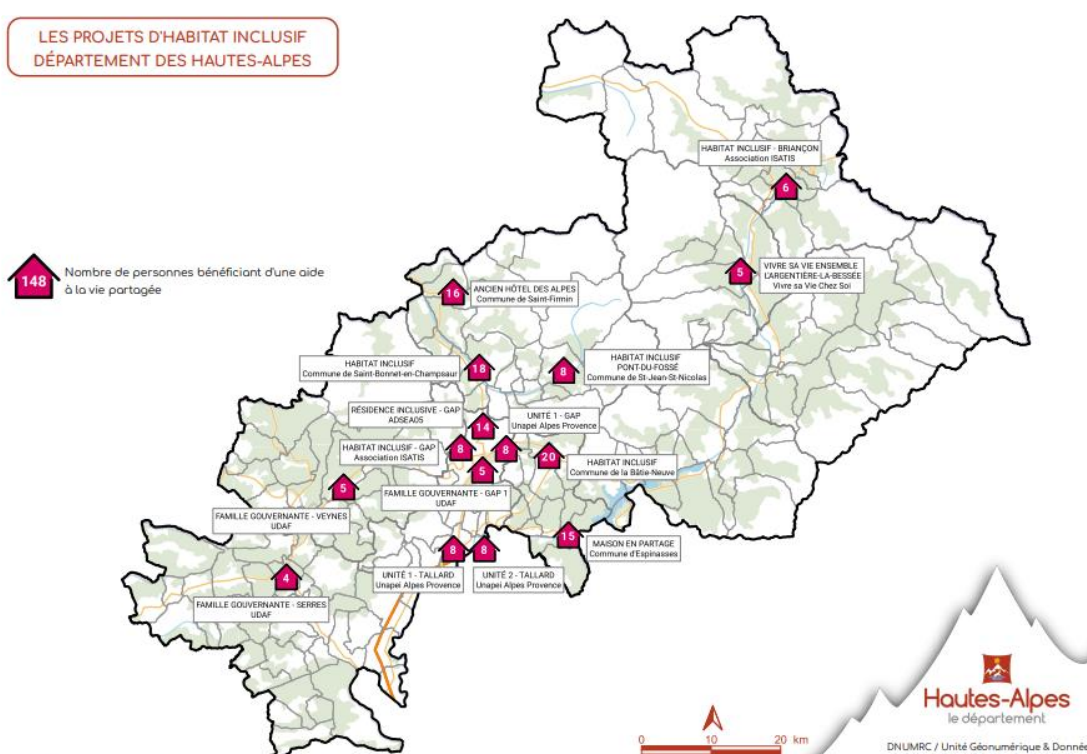
### L'habitat inclusif : une marche dans le parcours résidentiel des PA et PSH

- Destiné « aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes »

### La requalification de la Cité du Claps à Espinasse

- Un quartier construit dans les années 1950
- **Un projet qui s'inscrit dans une approche plus globale pour repenser la ville et le vivre-ensemble**
- Rénovation énergétique de 144 logements sociaux, tous occupés en gestion locative communale, pour améliorer le confort d'usage et réduire la facture énergétique des locataires
- Réhabilitation d'appartements vacants, construction de maisons individuelles en accession à la propriété pour densifier le secteur et améliorer l'offre d'habitation
- Mutualiser les services en initiant une « Maison en Partage » fédératrice et facilitatrice pour le « Bel Âge » dans laquelle serait intégré un habitat inclusif

#### LES PROJETS D'HABITAT INCLUSIF DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES



Sources : Habitat inclusif (Conférence des Financeurs - Dépt 05)

## Focale : Résorber la vulnérabilité numérique

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
Renforcer la <b>littératie numérique</b> des populations les plus éloignées de l'outil numérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pérenniser et essayer les actions du Lab 3I</b> à partir de la démarche de capitalisation déjà entamée par la CC du Champ-saur (<i>cf. slide suivante sur les bonnes pratiques</i>)</li> <li>• Mieux répertorier et <b>coordonner les actions de lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme</b></li> <li>• <b>Pérenniser et renforcer les postes de conseillers numériques</b> en pensant leur itinérance et leur complémentarité avec d'autres dispositifs de médiation numérique</li> </ul>
Un fort engagement du Département pour <b>résorber la fracture numérique chez les séniors</b> ( <i>58 actions collectives conduites entre 2020 et 2022 sur l'usage du numérique</i> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À poursuivre en lien avec les éléments de vigilance vus dans la focale précédente (ciblage territorial, femmes...)</li> </ul>
Favoriser la mise à <b>disposition de matériel reconditionné</b> à destination de publics précaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doter les publics en difficulté de téléphones et abonnements téléphoniques et internet</li> <li>• Combiner cela au <b>développement de ressourceries</b> (ex : petite Ourse)</li> </ul>

## Bonnes pratiques repérées

### Laboratoire territorial alpin 3I, « illettrisme, illectronisme, itinérance »

- CC Champsaur-Valgaudemar, le centre social associatif Planète ChampsaurValgo et les communautés de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon et Pays des Écrins
- Problématique de l'accueil des publics en situation d'illettrisme et d'illectronisme au sein des espaces France services.
- Difficultés accentuées en zone rurale et de montagne, où l'isolement géographique, voire social, renforce le risque de non-recours aux droits

### Soutien à la parentalité numérique – UDAF 05

- Ateliers collectifs et individuels
- Atelier individuel personnalisé avec un conseiller numérique pour mettre en place des conseils adaptés
- Cafés parents « Parlons écrans ! » et les ateliers thématiques collectifs (lien avec le REAAP)



# **Axe 4 : Construire la transition écologique solidaire**

## Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
De nombreuses actions conduites au niveau des EPCI en faveur de <b>l'amélioration de l'écomobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CF. AXE 2</li> </ul>
Un département marqué par la <b>vulnérabilité énergétique</b> : 20 500 ménages, soit 1 sur 3, sont concernés. Cette proportion est deux fois plus élevée qu'en France métropolitaine et quatre fois plus qu'en Provence-Alpes-Côte-d'Azur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CF. FOCUS DÉDIÉ À SUIVRE</li> </ul>
<b>Un dispositif original au service de l'approvisionnement en circuit court des associations de l'aide alimentaire : SoliAgri</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CF. FOCUS DÉDIÉ À SUIVRE</li> </ul>
Les enjeux de mobilité, de logement et d'emploi doivent être pensés à un niveau global impliquant une <b>planification urbaine durable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inspiration du SCOT du Briançonnais</li> </ul>
Un <b>impératif de coordination</b> pour les acteurs de la mobilité	Créer une instance territoriale des acteurs de la mobilité solidaire

## Focale : Lutter contre la précarité énergétique

*Un ménage est en situation de précarité énergétique lorsqu'au moins 8% de ses ressources sont consacrées à la fourniture des énergies quotidiennes (éclairage, chauffage, eau)*

CONSTATS	DONNEES	PISTES DE TRAVAIL
Une réponse institutionnelle très structurée <b>pour lutter contre la précarité énergétique</b> : Maison de l'Habitat, l'ADIL 04/05, le PDLHI-PE et l'ambassadrice de l'efficacité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un triplement des consultations entre 2018 et 2021 du PDLHI-PE</li> <li>• En 2020, l'ambassadrice pour l'efficacité énergétique intervenait dans 83 % des dossiers « précarité énergétique ». En 2021, elle n'est intervenue que dans 31 % des dossiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre le recentrage des missions de l'ambassadrice énergétique sur les éco-gestes</li> </ul>
Un parc de logements sociaux dont la <b>qualité énergétique et d'accessibilité se dégrade</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de 2 200 logements sociaux risquent basculer dans l'indécence d'ici à 2034</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation/action auprès des bailleurs sociaux</li> <li>• Rénovation énergétique et mise aux normes d'accessibilité du parc de logement social (D3A)</li> </ul>
Une corrélation entre <b>fragilité économique et « logement indigne »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2021, 54 % des usagers consultants l'ADIL sont sans emploi ou retraités</li> <li>• 38 % sont isolées et 16 % sont des familles monoparentales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir <b>l'auto-réhabilitation accompagnée</b> comme outil de capacitation chez les publics précaires</li> </ul>
Une <b>vulnérabilité énergétique qui s'amplifie avec l'âge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Près de la moitié des ménages dont la personne de référence est âgée de 75 ans ou plus sont vulnérables (<i>enquête INSEE 2020</i>)</li> <li>• Les seniors très exposés dans le nord et l'est du département : Briançonnais, Écrins, Guillestrois, Queyras, Champsaur et Valgaudemar</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cibler une <b>intervention prioritaire et territorialisée sur le public âgé</b></li> <li>• En lien avec les pistes suggérées dans l'axe 3, il est pertinent de développer ces actions de prévention de manière précoce en lien avec la préservation de l'autonomie résidentielle (départ en retraite)</li> </ul>

CONSTATS	DONNEES	PISTES DE TRAVAIL
<p><b>Des aides nombreuses</b> et difficilement lisibles</p>		<p><b>Améliorer la lisibilité des programmes nationaux</b> de rénovation énergétique (<i>Voir cartographie jointe pour cibler les ménages potentiellement bénéficiaires de ma Prime Rénov et Habiter Mieux</i>)</p> <p>S'appuyer sur les actions du CD pour compléter et favoriser l'orientation vers les dispositifs nationaux</p>
<p><b>Un reste à charge élevé</b> qui décourage les personnes à faibles revenus (propriétaires pauvres, retraités)</p>	<p>Les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement représentent quasiment 13% des ménages pauvres</p>	<p><b>Utilisation du FSL</b> pour diminuer le reste à charge des ménages précaires ?</p>



## Focale : Promouvoir une boucle alimentaire vertueuse

CONSTATS	DONNEES	PISTES DE TRAVAIL
Les <b>jeunes ont de plus en plus de mal à se nourrir</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fond d'aide aux jeunes : en 2022, 68 % des demandes concernent l'aide alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vigilance par rapport à ce « nouveau » public</li> <li>Action d'aller-vers pour cibler un public difficilement repérable</li> </ul>
Un <b>réseau d'aide alimentaire qui fonctionne de manière disparate</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquête CD/MDS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin de coordination au niveau des pratiques des travailleurs sociaux des MDS et de leur lien avec les assos sur le modèle de ce qui existe à Embrun « concertation des solidarités »</li> </ul>
<b>Soli-Agri</b> : un système solidaire permettant l'approvisionnement des associations caritatives par des producteurs du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fin 2022 : 260 000 repas ont été distribués</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pérenniser ce dispositif</li> <li>S'appuyer dessus pour favoriser la coordination inter-associative</li> <li>Structurer les circuits de distribution de l'aide alimentaire</li> </ul>
<b>L'Épicerie sociale</b> un dispositif plébiscité par les professionnels et bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquête CD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer cette modalité afin de favoriser l'autonomisation des personnes dans leurs courses</li> <li>En lien avec les besoins identifiés par l'enquête du CD</li> </ul>
Renforcer les <b>programmes éducatifs alimentaires</b> pour les plus jeunes et les publics vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet alimentaire territorial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actions du CODES 05</li> <li>Lien avec UDESS 05</li> <li>Cibler les publics vulnérables économiquement et socialement (PA, PSH, famille monoparentale, personnes en rue, sortie de prison...)</li> <li>S'appuyer sur des pairs</li> </ul>
<b>Lutter contre l'insécurité alimentaire</b> des élèves et des étudiants en proposant une offre de restauration collective de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet alimentaire territorial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser au lien entre le bien manger et la qualité du milieu naturel</li> <li>Renforcer l'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux et de qualité</li> <li>Projet « De la terre à mon assiette »</li> </ul>

## Bonnes pratiques repérées

### **Un tourton dans ton diplôme – Association BATIR**

- Grâce au conventionnement CROUS : offrir une formule « étudiants » entre 1 € et 3,30 €
- Un produit local par repas
- Distribution des restes alimentaires aux étudiants en difficulté le samedi
- Des paniers gracieusement offerts pour le weekend

### **Chez Bernie, cantine participative – Gap**

- Cantine associative qui s'appuie sur des bénévoles pour préparer des repas à prix libre
- Installé dans le Café des Familles, permet de renforcer le lien intergénérationnel



# **Pistes d'actions envisagées**

## **Hautes-Alpes**

## L'investissement social pour prévenir la reproduction de la pauvreté

Action innovante pour lutter contre le décrochage scolaire au-delà du strict soutien scolaire, avec notion d'inscription du jeune dans son environnement

Renforcer le rôle de la MDA dans son positionnement de coordination des acteurs de la prévention du décrochage scolaire

Renforcer les modalités d'intervention en soutien à la parentalité auprès de publics identifiés comme vulnérables

Fiche action à travailler avec la MDA sur la santé mentale des ados

Renforcer l'accès aux loisirs / culture des jeunes de 12-25 ans et notamment ceux en insertion suivis par la mission locale

Poursuivre le déploiement du DAHLIR dans une perspective de parcours entre les structures qualité de l'accueil dans les structures petite enfance, enfance, jeunesse

## La sortie de la pauvreté par le travail

Renforcer le processus d'orientation (et de ré-orientation) pour les BRSA les plus marginalisés dans une démarche d'aller-vers

Proposer un parcours d'accompagnement des BRSA en amont d'une orientation sur une SIAE (et un éventuel volet réorientation)

Orientation et accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA en situation de handicap dans l'accès aux droits

Accompagnement socio-professionnel des BRSA reconnus travailleurs handicapés

Poursuivre l'accompagnement global

Accompagnement social renforcé par un référent unique RSA pour public en difficulté sociale

Accompagnement des Travailleurs Non-Salariés et des personnes ayant un projet de création d'activité au RSA

Proposer un accompagnement des exploitants agricoles BRSA

Poursuite du déploiement de la plateforme de mobilité Wimoov

Essaimer les modalités de transport solidaire au sein des SIAE

Développer l'accueil des enfants dont les parents sont en situation d'insertion professionnelle

Proposer un accompagnement à destination des BRSA sur la levée des freins à l'emploi liés à la santé

## La lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et l'aller-vers

Garantir la coordination effective entre les acteurs porteurs des différents points d'accueil en mettant en place une gouvernance locale de l'accès aux droits

Maintien des 3 postes ASIP dans les agences territoriales

Poursuivre l'interconnaissance au travers du réseau ARA VIP

Renforcer les compétences des bénévoles et médiateurs pairs concernant l'accès aux droits

Essaimer un dispositif d'équipe mobile d'agents administratifs de proximité en milieu rural

Action d'accompagnement renforcé en santé par des médiateurs

Déployer un réseau de conseillers numériques en itinérance

## La construction du volet solidaire de la transition écologique

Création d'une instance territoriale des acteurs de la mobilité solidaire

Financer un temps de coordination sur le déploiement des services complémentaires de Mobicoop

Prévention auprès des propriétaires bailleurs pour éviter le basculement des logements loués dans l'indécence

Structurer les circuits de distribution de l'aide alimentaire autour de Soli-Agri

Appuyer le déploiement de la Banque Alimentaire sur le département des Hautes-Alpes